

UN SAC D'ENGRAIS CHIMIQUE

Celui-ci est pour la plante.

La loi exige que l'analyse complète de la composition du fertilisant paraisse sur l'enveloppe du contenu.

Connaissant sa composition et les effets de ses substances sur les plantes il peut être employé avec intelligence.

L'un étant connu s'adresse à l'intelligence du public.

La fraude est difficile.

Pour celui-ci le gouvernement connaissant sa composition, peut fournir à l'acquéreur de précieux renseignements regardant ses effets sur les plantes.

Est-ce juste et logique que les cultivateurs connaissent ce qu'ils donnent à leurs plantes et injuste et illogique de permettre aux parents de savoir ce qu'il donnent à leurs enfants?...

UNE BOUTEILLE DE SIROP CALMANT

Celle-ci est pour l'enfant.

La loi n'exige pas que l'analyse du médicament soit imprimée sur l'enveloppe du contenu.

Ignorant sa composition et les effets de ses médicaments sur l'être humain il ne peut être donné avec intelligence.

L'autre étant secret s'adresse à l'ignorance du public.

La fraude est facile.

Pour celle-ci le gouvernement ignorant sa composition est dans l'impossibilité de fournir aucun renseignement regardant ses effets sur l'enfant.

NOTRE-DAME-DU-LAC 1917